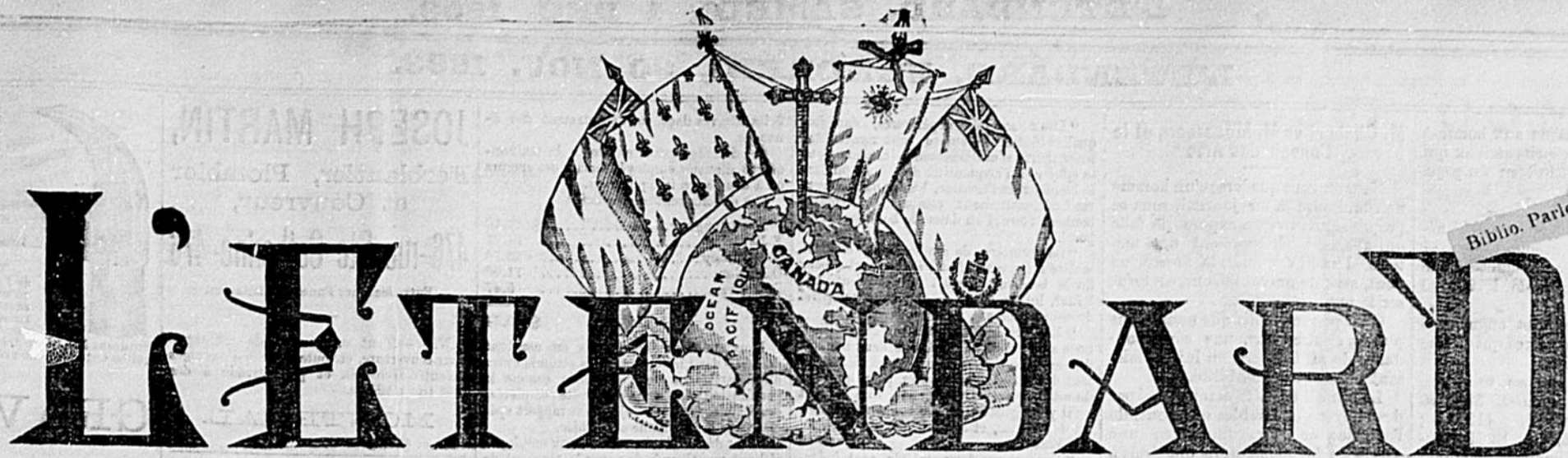


**L'ETENDARD,**  
Journal Quotidien, paraissant le matin.  
BUREAU: 31 RUE ST-JACQUES.  
ABONNEMENT POUR LA VILLE  
UN AN ..... \$6.00  
SIX MOIS ..... \$3.00  
ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:  
UN AN ..... \$5.00  
SIX MOIS ..... \$2.50  
ABONNEMENTS A L'ETRANGER:  
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de huit piastres (43 francs), sur les Etats-Unis, il est le même pour le Canada (95).  
(Payable d'avance.)  
EDITION HEBDOMADAIRE.  
ABONNEMENT ..... \$1.00 par année.  
Cette édition de huit grandes pages de mille à lire forme un volume de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 400 pages chaque.



F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

**TARIF DES ANNONCES:**

Par ligne	Par semaine	Par mois
1re insertion	..... \$0 16	..... 0 48
2e insertion	..... 0 10	..... 0 30
3e insertion	..... 0 08	..... 0 24
4e insertion	..... 0 06	..... 0 18
5e insertion	..... 0 05	..... 0 15
6e insertion	..... 0 04	..... 0 12
7e insertion	..... 0 03	..... 0 09
8e insertion	..... 0 02	..... 0 06
9e insertion	..... 0 01	..... 0 03
10e insertion	..... 0 01	..... 0 03

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centimes:  
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,  
Demandes d'emploi,  
Demandes de domestiques ou employés,  
Annonces pour chambres ou pension,  
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS  
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérées à raison de vingt centimes la ligne.

1re ANNEE

MONTREAL, VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1893.

No. 252

**LES SECRETS**  
DE  
**LA MAISON BLANCHE**  
PAR L. BAILLEUL.

(Suite)  
— Blanche, dit enfin la dame, de cette voix douce et plaintive qui avait produit tant d'effet sur la jeune fille, asseyez-vous quelques minutes et reposez-vous; vous en avez besoin après la secousse que vous venez d'éprouver. Tranquillisez-vous, vous sortirez maintenant du château; n'avez, je vous le répète, aucune crainte de ce côté. Mais auparavant il est nécessaire, impérieusement nécessaire que vous prêtiez une oreille attentive aux conseils que je vais vous donner, et que vous vous prépariez à adopter sans murmure et sans hésitation la ligne de conduite qu'il est de mon devoir de vous indiquer.  
— Madame, vous m'avez désignée par mon nom, dit Blanche en rasant; et la façon pleine de bonté dont vous m'avez parlé prouve que non-seulement vous me connaissez, mais que j'ai été, en outre, assez heureuse pour mériter votre sympathie. La dame se détourna quelques instants, et un profond soupir qu'elle s'efforça vainement d'étouffer arriva jusqu'aux oreilles de Blanche. Cette dernière, dans un élan généreux, s'élança de son siège; et, prenant dans les siennes la main de la dame, elle s'écria: — Vous me portez de l'intérêt et vous êtes malheureuse! Oh! priez-moi de vous offrir toutes les consolations qu'il est en mon pouvoir de vous donner! Je pleurerai avec vous; je prierais avec vous; je ramènerai, s'il est possible, le sourire sur vos lèvres.  
— Le sourire! exclama la dame avec une sorte de désespoir; oh! non, jamais, jamais! Mais ne parlons pas de mes chagrins, Blanche; il y a longtemps qu'ils durent, ils sont profonds et irréparables. Tout ce qui vous concerne est pour moi plein d'intérêt. Vous me demandez si je vous connaissais; ne me suffira-t-il pas d'appeler votre attention sur la petite bourse en velours que vous examinez tout à l'heure dans la salle des Etats?  
— Ah! ainsi vous me voyiez, sans que moi, je ne doutasse de votre présence, madame? s'écria Blanche, qui sentit, à ce moment, renaître ses suppositions; oui, ajouta-t-elle et ce soupire que j'ai entendu.  
— Ne parlons pas un temps précieux dans des observations qui ne sont pas absolument nécessaires, dit la dame. Oui, je vous connais, et c'est moi qui vous ai fait parvenir cette bourse de velours, avec l'avertissement qu'elle renferme et la chaîne de cheveux qui y est attachée. Mais, hélas, ma langue est tellement liée par les circonstances que je n'ose vous dire, ni même vous laisser soupçonner les motifs de ma conduite, ou vous expliquer la nature des périls contre lesquels j'ai voulu vous mettre en garde. Si vous croyez que je prends sincèrement intérêt à vous, si vous voulez consentir à suivre mes conseils avec la persuasion que je n'ai en vue que votre bien, et si vous êtes disposée à croire que je ne suis guidée que par le dévouement le plus pur, sans me demander un seul mot d'explication, alors, mon enfant, ajouta la dame en donnant à sa voix un accent plus solennel, alors vous agirez prudemment vis-à-vis de vous-même, et vous ferez preuve de bonté à mon égard.  
— Oh! oui, j'aurai en vous une confiance aveugle, exclama Blanche profondément touchée; et, ajouta-t-elle, ce sera pour moi une source d'inépuisable bonheur, si je puis soulager votre cœur de la douleur qui l'opresse.  
— Ecoutez, alors, ma chère Blanche, reprit la dame en caressant le doux visage de la jeune fille. Vous ne vous doutez pas que vous avez été jusqu'à présent victime de circonstances si étranges, si tristes, si mystérieuses que si on en faisait le sujet d'un roman, on les prendrait pour le produit d'une imagination en délire. Mais je ne sculverai pas le voile qui couvre vos yeux, car mon anxiété serait bien plus grande encore si vous me demandiez des explications que je ne puis vous donner. Néanmoins, c'est cette combinaison de circonstances qui me force à vous recommander la ligne de conduite que je vais vous supplier d'adopter.  
— Il y a tant de franchise et de sincérité dans votre accent et vos manières, madame, observa Blanche, que je suis toute prête à agir comme vous l'entendez, et à me laisser entièrement guider par vos conseils.  
— Dieu soit béni de l'avoir inspiré cette confiance, mon enfant! exclama la dame en joignant les mains avec ferveur, et en levant les yeux avec une expression d'inépuisable reconnaissance. Les moyens qui m'ont permis de vous voir examiner votre petite bourse de velours dans la chambre des Etats, m'ont permis également de m'assurer des intentions violentes de Rodolphe à votre égard. Oui, je m'ignore pas quelles menaces il a proférées; et je crains, hélas! qu'il ne soit disposé à les mettre à exécution. Mais, comme il est écrit sur le parchemin que vous portez sur votre sein, le sort du condamné est préférable à celui qui vous attendait si vous deveniez la femme de Rodolphe de Rotenberg.  
Un frisson glacial courut par tous les membres de la jeune fille quand elle entendit ces paroles, car la pensée lui vint que si elle échappait pour le moment, aux poursuites de Rodolphe, il faudrait une main plus puissante que celle de Gaspard, le garde-forestier, pour la protéger à l'avenir contre ses poursuites et ses violences.  
— Je ne vous demande pas si vous aimez le fils du baron, reprit la dame après une pause d'un instant, parce que je sais que votre cœur ne peut répondre à l'indomptable passion qu'il a conçue pour vous. Mais ni votre vertu, ni votre indifférence, ni votre réserve ne réussiraient à vous défendre contre ses audacieuses entreprises.  
— Alors, que dois-je faire, madame? demanda Blanche avec la confiance que montrait une fille envers sa mère.  
— Il n'y a qu'une voie à suivre, mon enfant, répondit la dame. Dites-moi que feriez-vous si vous rencontriez un serpent prêt à s'élançer sur vous?  
— Je fuirais, madame, je fuirais, s'écria la jeune fille. A présent, je comprends ce que mon devoir m'ordonne à l'égard du fils du baron de Rotenberg, ajouta-t-elle avec une énergie qui montrait de quelle résolution elle serait capable si jamais elle se trouvait en face du danger.

— Oui, Blanche, il faut fuir le périlleux voisinage du château de Rotenberg, reprit la dame; il faut quitter cette chaumière où tu as demeuré si longtemps, et dire adieu à ces dignes paysans qui t'ont tenu lieu de père et de mère.  
— Oh! madame, s'écria Blanche en joignant les mains avec désespoir, vous parlez comme si j'avais des amis prêts à m'offrir un asile quand j'abandonnerai celui qui a si longtemps abrité ma tête orpheline. Mais je n'en ai pas, madame, je suis pauvre.  
— Blanche, Blanche, exclama la dame dont les yeux s'emplirent de larmes, tu ne te doutes pas combien tu m'affliges en cédant ainsi à un découragement. Il y a une minute, tu étais prête à lutter avec courage et maintenant te voilà sans force contre le malheur qui te menace. Mais, rassure-toi, Blanche; Dieu ne t'abandonnera pas, et peut-être aurastu à te féliciter un jour du conseil que je vais te donner.  
— Parlez, madame, dit Blanche; je suis toute attention, toute obéissance et toute gratitude; car, quoique la cause de l'intérêt que vous me témoignez me soit inconnue, je sens qu'il est important pour moi de savoir d'autre volonté que la vôtre. Parlez donc, madame, dites-moi ce que je dois faire; je remets ma destinée entre vos mains.  
— Si je ne consultais que mon inclination, dit la dame profondément émue, qu'elle avait peine à articuler ces mots, je ne vous recommanderais pas de fuir un voisinage où je pourrais avoir l'espérance de vous rencontrer quelquefois. Mais, ainsi que je vous l'ai dit, votre sûreté exige que vous partiez promptement; et diverses circonstances me portent à vous conseiller de vous rendre à Prague sans délai.  
— Prague! exclama Blanche.  
— Oui, dans la capitale de notre Bohême, où vous trouverez le comte de Schonwald au service de qui sont vos parents adoptifs. Il vous a sans doute vu souvent? observa-t-elle d'un ton interrogateur.  
— Quelque fois, répondit la jeune fille, et il s'est toujours montré bon et bienveillant pour moi; mais il n'est point marié, madame, il n'a point de parents avec lui, continua Blanche en hésitant; il ne serait donc guère convenable que j'aie à implorer sa protection.  
— Son âge est plus que double du tien, mon enfant, dit la dame; et la vertu jointe au caractère irréprochable et chevaleresque du baron de Rotenberg imposeraient silence à la médisance. Ainsi il est convenu que vous irez à Prague et que vous vous jeterez aux pieds du comte pour lui demander protection contre l'audace d'un jeune insensé que rien n'arrêterait dans ses projets. A présent, Blanche, je vais, vous donner certaines instructions qui vont peut-être vous étonner, qui sont de nature à faire naître la défiance dans votre esprit.  
— Je ne saurais avoir des soupçons injurieux sur vous, madame, exclama la jeune fille avec un accent de confiance illimitée.  
— C'est Dieu qui t'a inspiré ces sentiments à mon égard, qu'il soit béni! dit la dame. Puisse-t-il te conserver la foi que tu places en moi, et permettra qu'elle ne soit point affaiblie par les recommandations qu'une nécessité impérieuse me force à te faire. Quand nous nous serons séparées, ce qui sera tout à l'heure, continua la dame d'un ton presque solennel, regarde moi comme un être n'appartenant plus au monde des vivants, mais à celui des morts! Bien plus, garde-toi de parler à qui que ce soit de notre rencontre dans les murs de ce château. Pense à moi, si tu veux. Oh! oui, pense à moi souvent; mais ne parle jamais de moi! En racontant à tes parents adoptifs les incidents de ton évocation du château de Rotenberg, je t'en prie, sur ton compte, sois également réservée, sois muette sur mon compte. Oh! si tu savais quels intérêts compromettrait une parole indiscrette tombée de tes lèvres, tu n'hésiterais pas à te jeter à genoux et à jurer, par toutes les espérances de bonheur en ce monde et de salut en l'autre, d'obéir aux injonctions que je viens de te donner.  
— Je jure! exclama Blanche en tombant aux genoux de la dame, dont elle prit la main qu'elle porta à ses lèvres en signe de reconnaissance, d'obéissance et de sympathie.  
— Puisse le Dieu éternel te combler de ses bénédictions! murmura la dame en se penchant et en imprimant un baiser sur le front de la jeune fille. — Maintenant, lève-toi, mon enfant, s'écria-t-elle brusquement, comme si elle eut peur de s'abandonner au cours de ses sentiments; lève-toi, et laisse-moi te conduire hors d'ici, car il est bien près de minuit, il faut que demain matin, de bonne heure tu sois sur la route de Prague. Viens, suis-moi; bientôt tu te trouveras en liberté; les instants que nous avons passés à causer ont été mis à profit pour préparer certains arrangements et te procurer les moyens de retourner chez tes parents, et d'entreprendre le voyage que tu commenceras demain.  
En parlant ainsi, la dame prit la lampe, ouvrit une porte située dans un coin de la chambre, et descendit: un escalier de pierre, suivie par notre jeune héroïne.

**REPRODUCTIONS.**

Les derniers moments du cardinal de Bonnechose  
Nous empruntons au *Nouveliste de Rouen* les détails suivants relatifs aux derniers moments de la mort de Son Eminence le cardinal de Bonnechose:  
Cette année fut particulièrement pénible pour la santé du vénéré prélat. Lors de la célébration de ses noces d'argent, le 5 juin dernier, les personnes qui l'approchèrent furent frappées de son affaiblissement. L'esprit était toujours vif, mais la haute taille du prélat s'était courbée et sa faiblesse était extrême. Il reprit néanmoins, en juin, le cours de ses visites pastorales, et à peine étaient-elles terminées, qu'il partit vers le milieu du mois d'août pour les eaux d'Aix. Le traitement lui fut favorable. Le cardinal se remit promptement, et il allait quitter Aix, sa saison finie, pour se rendre à Rome où l'appela le Pape Léon XIII, lorsque survint un premier accident. M. de Freycinet, qui se trouvait de passage à Aix, vint rendre visite à Mgr de Bonnechose. L'entretien fut fort long, Mgr de Bonnechose reconnut M. de Freycinet jusqu'au porron de l'hôtel, mais, en se retournant, il heurta une haute marche de l'escalier et se fit une chute qui eut pour effet d'entraîner tout son entourage. Les médecins furent appelés et lui conseillèrent de retarder son départ, mais monseigneur avait hâte d'arriver à Rome et il partit le lendemain accompagné de M. l'abbé Rosta, son secrétaire.  
A son retour, il resta quelques jours à Paris, eut une entrevue avec le président de la République, et se dirigea enfin à revenir à Rouen et à prendre quelque repos.  
On se souvient de l'accident malheureux qui lui arriva en montant les escaliers de la gare St-Lazare. Mgr de Bonnechose fit une chute en arrière de toute sa hauteur et l'on crut qu'il avait eu la tête fracassée. A peine relevé, il partit, après avoir pris un cordial, pour quand même pour Rouen. A son arrivée, les docteurs Gressent et Paul Levasseur furent appelés. Il n'y avait aucune lésion, aucune fracture. On ordonna le repos le plus complet. Mgr, néanmoins, reçut le lendemain quelques personnes, qui le trouvèrent debout, et toujours actif, l'intelligence aussi ouverte que par le passé, mais physiquement très atteint. Son Eminence ne se plaignait pas, elle plaisait même sur sa chute, qui ne lui avait laissé, disait-elle, qu'une légère courbature. Le cardinal faisait observer malicieusement à l'un de ses visiteurs que M. de Freycinet ne lui portait pas décidément bonheur et que toutes les fois qu'il avait eu des entrevues avec ce personnage politique, il s'en était mal trouvé physiquement ou moralement. Et Son Eminence rappelait les déboires que lui avaient valu ainsi qu'au cardinal Guibert et à Mgr de Lavignerie, l'affaire de la déclaration concertée entre le Vatican, les chefs de l'épiscopat français et M. de Freycinet, qui, au dernier moment, s'était dérobé. "C'est un vrai *scottore*," disait Mgr Bonnechose en souriant.  
Malgré la bonne humeur du prélat, son énergie, les médecins étaient loin de conserver leur quiétude. Ils étaient effrayés surtout du défaut d'appétit, de la difficulté des digestions et ne se dissimulaient pas qu'à l'âge avancé du cardinal on pourrait craindre une issue mortelle. Néanmoins, Mgr de Bonnechose ne modifiait rien si sa vie régulière et si remplie. Il faisait même quelques promenades en voiture, et donnait des audiences malgré la défense des médecins.  
On provoqua samedi matin, comme nous l'avons dit, une consultation de médecins; ils s'accordèrent à constater qu'il n'y avait aucune maladie organique, mais qu'il y avait épuisement de forces vitales. Il s'était produit même ce fait singulier chez le malade, qu'un léger engorgement des poumons, signalé vendredi, avait disparu. La défaillance physique s'accrut dans la journée du samedi: cependant le prélat déjeuna et dîna avec assez d'appétit, l'esprit toujours actif.  
Dans la matinée, son neveu, M. de Bonnechose, qui ne le quittait pas, lui avait annoncé l'arrivée de ses enfants. Le cardinal, heureux de voir ses petits-neveux, leur avait fait préparer une chambre et se réjouissait de leur venue. Après son dîner, il causa familièrement dans son salon avec les docteurs P. Levasseur et Gressent, et sa lucidité d'esprit était si parfaite que M. de Bonnechose, rappelant assez vaguement divers incidents de l'enfance du cardinal, Son Eminence précisait les points obscurs d'une note de détail extraordinaire. Il raconta même longuement l'histoire d'un tailleur de la rue Etouppée, à Rouen, nommé Najac, qui, pendant la révolution, avait caché un grand nombre de proscriptions. "J'ai demeuré dans cette maison," ajouta-t-il, mais... pas comme proscription."  
Son neveu lui ayant alors parlé d'une impression que nous avions recueillie d'un des médecins consul-

**A VENDRE**

Maison de première classe avec verger, à la Côte St-Luc, à 10 minutes des ébarrs. Prix d'occasion, termes faciles. S'adresser à M. L. LEF. DE BELLEFVILLE, 16, rue St-Jacques, 6m-25 juil.  
**BUREAU CENTRAL DE PLACEMENTS ET AGENCE GENERALE**  
1082, Rue Sainte-Catherine  
MONTREAL.  
Toute commande observée avec promptitude.  
M. T. CORCORAN, Gérant.  
**F. X. PERRAS, B.C.L. AVOCAT**  
No. 203, rue Notre-Dame, No. 203  
MONTREAL  
22 mai-18-92  
**GILBT. MIREAULT AVOCAT**  
No. 203 RUE NOTRE-DAME,  
BUREAU DU SOIR-540 RUE ST. JOSEPH  
23 jan 83-93  
**AVILA GAUTHIER, M.D.**  
96, Rue Visitation, -96  
M. le Dr. GAUTHIER, après avoir visité les grands hôpitaux des Etats-Unis est revenu exercer son bureau professionnel à l'adresse ci-dessus.  
Heures de consultations: De 10 heures A.M. à 4 heures P.M. 27 jan-18-93  
**Bourgoin & Lacoste AVOCATS**  
No. 42 Rue St. Vincent  
MONTREAL.  
N. H. BOURGOIN. J. C. LACOSTE.  
**DESJARDINS & BEAUPRE OCULISTES.**  
No. 165 RUE BLEUIRE,  
MONTREAL.  
HEURES DE BUREAUX: De 9 à 12 A. M.  
**Pharmacie St-Antoine**  
SOUS LA DIRECTION DE  
**Dr. J. E. Bourque PROPRIETAIRE.**  
Prescriptions exécutées avec le plus grand soin.  
No. 109 Rue St. Antoine  
MONTREAL.  
**Dr. L. E. A. Desjardins**  
(De la société Desjardins et Beauvrière)  
Directeur du Dispensaire d'Ophthalmologie, Asile Nazareth.  
CHIRURGIEN OCULISTE de l'Hotel-Dieu, Montréal.  
**165, Rue Bleuire.**  
**Frs. & D. A. Lapointe**  
Architectes & Menuisiers.  
Entreprises d'Eglises, Edifices Publics, Résidences privées, etc., etc.  
Au No. 29 Rue St. Jacques,  
BATISSE DE L'ETENDARD,  
MONTREAL. 15 mai 83-14  
**F. N. VEZINA**  
Manufacturier de  
**MEUBLES DE MENAGE,**  
UNIS ET DE GOUT  
Rouets, Machines à Laver,  
Ouvertures de toutes sortes,  
Platage, Emboutage, Tournage Etc.  
VERCHERES, P. Q.  
**F. N. VEZINA.**  
SUCCURSALE A JOLIETTE  
**Rue Notre-Dame, BLOCK GODIN**  
JOS. VEZINA, Agent.  
20 août 83-0m  
**AVIS AUX**  
**Marchands de Tapisseries**  
M. DENIS, de la maison Michel Denis & Co., de retour récemment d'un voyage aux Etats-Unis, informe ses nombreux praticiens et le public en général qu'il a acheté un immense stock de  
**TAPISseries**  
A Grand Marché, et des meilleurs Gousses, qu'il peut vendre à des prix déclinant toute concurrence.  
Une Visite est sollicitée au  
No 61 RUE ST-JACQUES, Montréal.  
9 juillet 83-ua  
**PHOTOGRAPHIE LARIN**  
ARTISTE PHOTOGRAPHE,  
18 RUE ST. LAURENT  
M. LARIN, de la maison Michel Denis & Co., excellent plus que par le passé ses nombreux clients, ce qui n'est pas peu dire quand on connaît la haute réputation dont il jouit déjà parmi les meilleurs photographes de Montréal.  
Poses d'enfants d'après un procédé nouveau et aussi rapide que l'éclair.  
H. LARIN, Photographe,  
No. 18 rue St. Laurent, Montréal  
23 jan 83-14

**STOMACH GUM BITTERS**

Le meilleur remède pour les estomacs faibles et les personnes dyspeptiques; et combiné avec le sulfate de fer, remède pour les personnes souffrant de cette terrible maladie. Quelques bouteilles de "Stomach Gum Bitters" vous procureront un soulagement immédiat. Prenez-en un demi-verre avant les repas. Prix, 25 cts. Dépôt général: 121 rue St-Joseph.  
22 nov-83m M. PAQUET & CIE.  
**O. M. AUGÉ AVOCAT**  
10, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.  
**M. L. C. CODERRE MARCHAND DE PROVISIONS**  
Informé ses amis et le public qu'ayant amélioré son commerce et donné plus de facilité aux commandes qu'il sont laissées, il sera à tout instant du jour des ordres donnés par carte, poste ou autre qui seront servis avec grand soin et le choix d'épicerie à un prix déclinant la compétition.  
23. N'oubliez pas l'adresse:  
**L. C. CODERRE**  
104, 106 et 108 RUE VISITATION.  
**DEPATIE & FILS**  
Marchands de bois de sciage  
ENTREPRENEURS  
**Menuisiers et Charpentiers**  
Rue Ste. Marie Hochelaga.  
Tout ordre exécuté sous le plus court délai.  
146-  
**VERS! VERS!**  
MÈRES, si vos enfants sont irritables, fébriles, sans sommeil la nuit, acrés dans leur sommeil, s'ils grincent des dents, se grattent le nez, s'ils sont d'une couleur jaune et pâle, s'ils ont une respiration désagréable et l'estomac enflé et en mauvais état, si leur appétit est variable, s'ils ont enfin quelques-uns de ces symptômes, prenez pour certain qu'ils sont malades de vers, et qu'ils peuvent être rapidement remis en bonne santé avec quelques doses de  
**"Dr. Smith's German Worm Remedy"**  
Elles sont faites sous forme de Pastilles, agréables au goût et par conséquent très faciles à administrer. Elles sont parfaitement sûres et n'ont pas besoin d'être suivies d'autres médicaments.  
23- Ne vous laissez pas persuader d'en prendre d'autres.  
En vente par tous les pharmaciens, prix 25c et vendues par les propriétaires.  
**THE SMITH MEDICINE CO.**  
No. 45 Rue Hiberny.  
6m-15 nov

**AVIS.**

Toute personne que nous prendrons a contre-faire les  
**CIGARES**  
"Cable"  
"El Padre"  
et "Senécal"  
Ou toute autre marque de cigare enregistrée par nous ou à remplacer ces cigares par d'autres dans nos boîtes sera poursuivie suivant la loi.  
**S. DAVIS & FILS.**  
-B.- Nous offrons une récompense de cinquante piastres \$50.00, pour toute information qui permettra d'établir judiciairement que des gons sans scrupules auraient contrefait une ou plusieurs de nos marques enregistrées.  
J 25 Jan 84

L'ETENDARD

ELIION DU SOIR

A UN CENTIN est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

SOMMAIRE

1ERE PAGE. Questions d'Education.—M. Chabert vs M. Mousseau et le Conseil des Arts.—Un article de M. Mousseau et le Conseil des Arts.—Un article de M. Mousseau et le Conseil des Arts.

L'ETENDARD

VENDREDI, 30 NOV. 1883.

QUESTIONS D'EDUCATION

Y a-t-il trop de collèges classiques dans la Province de Québec?

PREMIER ARTICLE

Sommaire.—Etat de la question.—Importance du sujet.—Question qui s'agit depuis plusieurs années; extraits de journaux.—Une remarque.—Pas de dispute.—Statistiques.—Ce qu'on entend par collège classique.—Cours de Commerce et d'Agriculture.—De prime abord.—Avertissement.—Sujet des articles suivants: Il y a pas trop de collèges classiques dans la Province de Québec.

Nous n'entendons pas parler de la manière de nos collèges classiques, mais bien du nombre de ces collèges; nous les considérons non en tant que tels, mais en tant que tant.

Dans plusieurs de nos collèges classiques: Ste Anne la Pocatière, Joliette, Trois-Rivières, St Laurent, Nicolet, Ste Marie de Monnoir, Bourget, à Rigaud, Sherbrooke et Rimouski, la cours classique est accompagnée ou précédée en tout ou en partie d'un cours commercial qui varie de trois à cinq ans.

Voilà certes un bon renseignement que ce correspondant du Monde qui avait écrit (23 nov. 1883): "Si on avait fait suivre un cours commercial préalablement au cours latin, plusieurs jeunes gens pourraient entrer dans le commerce et y fournir une carrière aussi honorable que lucrative. Je ne sais si ce système est suivi ailleurs, mais les directeurs du séminaire de Trois-Rivières l'ont adopté et, certes, ils ont droit de se féliciter des résultats déjà obtenus."

Ste Anne la Pocatière et l'Assomption donnent une attention spéciale à l'agriculture. Ces deux collèges au moins trouveront grâce devant M. David.

Ceci posé, quelle réponse faut-il donner à la question: Y a-t-il trop de collèges classiques dans la province de Québec?

De prime abord, nous devons dire que ce grand nombre de collèges n'a pas été voulu; on est surpris, et à juste titre, si on ne croit pas un peu à la main de Dieu.

Si nous parcourons en effet les pays étrangers, nous trouvons un nombre de collèges classiques relativement moindre. Ainsi la Minerve collégiale qu'il y a la moitié moins de la population, en France qu'au Canada. A première vue donc, il semble qu'il y ait chez nous disproportion. C'est-à-dire qu'il y a trop de collèges classiques.

Le cours classique tel qu'il est, dérivé M. Lagendro Nouvelle-France, (er septembre 1881) n'est plus du tout en rapport avec les idées et les besoins de la société.

Ce qui n'est pas en rapport avec les idées saines et les vrais besoins du pays est certainement de rien. D'après M. Lagendro, donc nous avons trop de collèges classiques.

Le Courrier de St Hyacinthe ne dit pas distinctement qu'il y a trop de collèges classiques. Il écrit cependant (19 janvier 1883): "Il me naît d'avoir encombrément dans la province de Québec, même presque de maisons d'instruction supérieure. Evitons l'encombrement de nos maisons d'instruction supérieure."

M. David nous fait beaucoup d'objections, dit-il un correspondant de l'Echo d'Iberville (1er mai 1880). Il suggère de raser les collèges et d'établir à leur place des écoles d'agriculture.

Sur le Star de 1er novembre 1883, dans un compte-rendu d'une séance du Club national (institution fondée dans l'intérêt du parti libéral), on lit: "Tous s'accorderent à reconnaître qu'il faut plus d'écoles primaires, moins de collèges classiques."

D'autres prétendent, au contraire, qu'il n'y a pas trop de collèges classiques dans la province de Québec. Les membres du clergé qui, dans les collèges ou hors des collèges, s'occupent des questions d'éducation constituent, pour l'immense majorité, la partie compacte de cette deuxième catégorie.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans les conversations, on entend que ces sur ce point, on s'entend bien, plusieurs tranchent sans réflexion préalable. Le désaccord d'homme sérieux devient dépendant les fibres songer un peu et ne pas empêcher de prendre si soudainement un parti.

Nous nous adressons aux hommes de sang-froid, aux esprits sérieux qui veulent l'intérêt et le bien du pays.

Quelques statistiques sont ici nécessaires. Le recensement de 1881 donne à la province de Québec une population catholique de 1,190,000 âmes.

Cette population s'est augmentée depuis de 150,000 âmes; ce qui donne un total de 1,340,000.

La province de Québec se divise en sept diocèses: Québec, 380,000 catholiques; Montréal, 413,000; Trois-Rivières, 124,000; St Hyacinthe, 112,000; Rimouski, 95,000; Sherbrooke, 36,000; Chicoutimi, 45,000. Une partie du diocèse d'Ottawa et une partie du Vicariat apostolique de Pontiac se trouvent dans la province de Québec.

Chaque diocèse possède un ou plusieurs collèges classiques. Le diocèse de Québec en a trois: le Petit Séminaire de Québec, fondé en 1663; le collège de Ste Anne la Pocatière (1827); le collège de Lévis (1853).

Le diocèse de Montréal possède sept collèges classiques: le collège de Montréal tenu par les MM. de S. S. (1767); le collège de Ste Thérèse (1824); le collège de l'Assomption (1832); le collège Joliette (1846); le collège Ste Marie (1847); le collège Ste Marie, tenu par les RR PP Jésuites (1849); le collège Bourget, à Rigaud (1850).

Dans le diocèse de Trois-Rivières, deux collèges: le collège de Nicolet (1804); le collège de Trois-Rivières (1854).

Dans le diocèse de St Hyacinthe, deux collèges: le collège de St Hyacinthe (1812); le collège de Ste Marie de Monnoir (1853).

De plus, le collège de Sherbrooke (1852); le collège de Rimouski (1854); le collège de Chicoutimi (1873).

Partant, dix-sept collèges classiques dans la province de Québec.

Par collège classique, nous entendons un établissement secondaire où l'on enseigne les langues, les lettres et les sciences.

Dans plusieurs de nos collèges classiques: Ste Anne la Pocatière, Joliette, Trois-Rivières, St Laurent, Nicolet, Ste Marie de Monnoir, Bourget, à Rigaud, Sherbrooke et Rimouski, la cours classique est accompagnée ou précédée en tout ou en partie d'un cours commercial qui varie de trois à cinq ans.

Voilà certes un bon renseignement que ce correspondant du Monde qui avait écrit (23 nov. 1883): "Si on avait fait suivre un cours commercial préalablement au cours latin, plusieurs jeunes gens pourraient entrer dans le commerce et y fournir une carrière aussi honorable que lucrative. Je ne sais si ce système est suivi ailleurs, mais les directeurs du séminaire de Trois-Rivières l'ont adopté et, certes, ils ont droit de se féliciter des résultats déjà obtenus."

Ste Anne la Pocatière et l'Assomption donnent une attention spéciale à l'agriculture. Ces deux collèges au moins trouveront grâce devant M. David.

Ceci posé, quelle réponse faut-il donner à la question: Y a-t-il trop de collèges classiques dans la province de Québec?

De prime abord, nous devons dire que ce grand nombre de collèges n'a pas été voulu; on est surpris, et à juste titre, si on ne croit pas un peu à la main de Dieu.

Si nous parcourons en effet les pays étrangers, nous trouvons un nombre de collèges classiques relativement moindre. Ainsi la Minerve collégiale qu'il y a la moitié moins de la population, en France qu'au Canada. A première vue donc, il semble qu'il y ait chez nous disproportion. C'est-à-dire qu'il y a trop de collèges classiques.

Le cours classique tel qu'il est, dérivé M. Lagendro Nouvelle-France, (er septembre 1881) n'est plus du tout en rapport avec les idées et les besoins de la société.

Ce qui n'est pas en rapport avec les idées saines et les vrais besoins du pays est certainement de rien. D'après M. Lagendro, donc nous avons trop de collèges classiques.

Le Courrier de St Hyacinthe ne dit pas distinctement qu'il y a trop de collèges classiques. Il écrit cependant (19 janvier 1883): "Il me naît d'avoir encombrement dans la province de Québec, même presque de maisons d'instruction supérieure. Evitons l'encombrement de nos maisons d'instruction supérieure."

M. David nous fait beaucoup d'objections, dit-il un correspondant de l'Echo d'Iberville (1er mai 1880). Il suggère de raser les collèges et d'établir à leur place des écoles d'agriculture.

Sur le Star de 1er novembre 1883, dans un compte-rendu d'une séance du Club national (institution fondée dans l'intérêt du parti libéral), on lit: "Tous s'accorderent à reconnaître qu'il faut plus d'écoles primaires, moins de collèges classiques."

D'autres prétendent, au contraire, qu'il n'y a pas trop de collèges classiques dans la province de Québec. Les membres du clergé qui, dans les collèges ou hors des collèges, s'occupent des questions d'éducation constituent, pour l'immense majorité, la partie compacte de cette deuxième catégorie.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans les conversations, on entend que ces sur ce point, on s'entend bien, plusieurs tranchent sans réflexion préalable. Le désaccord d'homme sérieux devient dépendant les fibres songer un peu et ne pas empêcher de prendre si soudainement un parti.

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

M. Chabert vs M. Mousseau, et le Conseil des Arts

Nous croyons que lorsqu'un homme non taré offre à un journal, sous sa propre signature, un exposé de faits qui affectent sérieusement une matière d'intérêt public, la presse ne peut, sans de graves raisons, en refuser la publicité.

C'est pour ce motif que nous avons publié, l'autre jour, une correspondance de M. Chabert, en lui en laissant toute la responsabilité.

Le conseil des arts étant dirigé par des citoyens honorables qui font, de l'exercice de leurs fonctions, une œuvre de dévouement, ils ont droit à tous les égards.

Ainsi nous nous sommes empressés de les informer que nos colonnes étaient ouvertes à tout exposé de faits qui jugeraient à propos de nous communiquer en réponse à M. Chabert.

Or, le conseil nous permettra de lui faire cette remarque: c'est que si sa position est bonne, comme nous n'en doutons point, il aurait tort de la laisser gâter par des gens qui, salariés jusqu'à présent pour plaider les causes compromises, ne peuvent manquer de jeter du discrédit sur une cause par le seul fait de la défendre.

Que des hommes libres et des citoyens honorables diffèrent sur l'appréciation de l'administration des affaires publiques, c'est tout naturel; c'est dans l'ordre. Mais il faudrait que le public s'accoutumât à distinguer entre l'appréciation honnête d'hommes libres qui écrivent dans l'intérêt public, et celle de méprisables scribes qui ont vendu leur plume à des spéculateurs véreux. Ces derniers n'apprécient pas les questions d'après leur mérite, mais seulement d'après les sommes qu'elles sont de nature à faire entrer dans les goussets de leurs maîtres, et par ricochet dans les leurs propres, vu qu'ils vivent des gains illicites qu'ils leur aident à réaliser.

Par collège classique, nous entendons un établissement secondaire où l'on enseigne les langues, les lettres et les sciences.

Dans plusieurs de nos collèges classiques: Ste Anne la Pocatière, Joliette, Trois-Rivières, St Laurent, Nicolet, Ste Marie de Monnoir, Bourget, à Rigaud, Sherbrooke et Rimouski, la cours classique est accompagnée ou précédée en tout ou en partie d'un cours commercial qui varie de trois à cinq ans.

Voilà certes un bon renseignement que ce correspondant du Monde qui avait écrit (23 nov. 1883): "Si on avait fait suivre un cours commercial préalablement au cours latin, plusieurs jeunes gens pourraient entrer dans le commerce et y fournir une carrière aussi honorable que lucrative. Je ne sais si ce système est suivi ailleurs, mais les directeurs du séminaire de Trois-Rivières l'ont adopté et, certes, ils ont droit de se féliciter des résultats déjà obtenus."

Ste Anne la Pocatière et l'Assomption donnent une attention spéciale à l'agriculture. Ces deux collèges au moins trouveront grâce devant M. David.

Ceci posé, quelle réponse faut-il donner à la question: Y a-t-il trop de collèges classiques dans la province de Québec?

De prime abord, nous devons dire que ce grand nombre de collèges n'a pas été voulu; on est surpris, et à juste titre, si on ne croit pas un peu à la main de Dieu.

Si nous parcourons en effet les pays étrangers, nous trouvons un nombre de collèges classiques relativement moindre. Ainsi la Minerve collégiale qu'il y a la moitié moins de la population, en France qu'au Canada. A première vue donc, il semble qu'il y ait chez nous disproportion. C'est-à-dire qu'il y a trop de collèges classiques.

Le cours classique tel qu'il est, dérivé M. Lagendro Nouvelle-France, (er septembre 1881) n'est plus du tout en rapport avec les idées et les besoins de la société.

Ce qui n'est pas en rapport avec les idées saines et les vrais besoins du pays est certainement de rien. D'après M. Lagendro, donc nous avons trop de collèges classiques.

Le Courrier de St Hyacinthe ne dit pas distinctement qu'il y a trop de collèges classiques. Il écrit cependant (19 janvier 1883): "Il me naît d'avoir encombrement dans la province de Québec, même presque de maisons d'instruction supérieure. Evitons l'encombrement de nos maisons d'instruction supérieure."

M. David nous fait beaucoup d'objections, dit-il un correspondant de l'Echo d'Iberville (1er mai 1880). Il suggère de raser les collèges et d'établir à leur place des écoles d'agriculture.

Sur le Star de 1er novembre 1883, dans un compte-rendu d'une séance du Club national (institution fondée dans l'intérêt du parti libéral), on lit: "Tous s'accorderent à reconnaître qu'il faut plus d'écoles primaires, moins de collèges classiques."

D'autres prétendent, au contraire, qu'il n'y a pas trop de collèges classiques dans la province de Québec. Les membres du clergé qui, dans les collèges ou hors des collèges, s'occupent des questions d'éducation constituent, pour l'immense majorité, la partie compacte de cette deuxième catégorie.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans les conversations, on entend que ces sur ce point, on s'entend bien, plusieurs tranchent sans réflexion préalable. Le désaccord d'homme sérieux devient dépendant les fibres songer un peu et ne pas empêcher de prendre si soudainement un parti.

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

Notre intention en abordant ces questions, n'est pas de disputer. Deux premiers suppléments Linguans réchauffent tempérament Ne litis horro insonet

"Deux sociétés supérieures, dans lesquelles toutes les âmes se renouvellent simultanément, chacune dans sa sphère, à l'acquisition des biens qui font le bonheur de l'homme, biens qui se trouvent nécessairement compris ou dans le bonheur éternel ou dans le bonheur temporel.

"La première de ces Sociétés, c'est la Société religieuse, c'est l'Eglise qui a pour fin le bonheur éternel de ses enfants; l'Etat, lui, travaille au bonheur temporel de ses enfants.

"Enfants de l'Eglise, citoyens de l'Etat nous appartenons à la fois à deux sociétés différentes qui, comparées l'une à l'autre, sont deux sociétés inégales, parce que leur fin est inégale. Qui oserait dire en effet qu'il y a égalité entre le bonheur éternel, fin de l'Eglise, et le bonheur temporel, fin de l'Etat?

"Puisque ces deux sociétés sont inégales, nécessairement l'une doit être supérieure à l'autre, et puisque le bonheur éternel est bien supérieur au bonheur temporel, qui pourrait douter, un seul instant, de la supériorité de l'Eglise sur l'Etat? D'un autre côté, il est un principe universellement reconnu, c'est que tout pouvoir dans une société doit être proportionné à sa fin. Il est donc évident que le pouvoir de l'Eglise—société supérieure à la société civile—doit être supérieur à celui de l'Etat et qu'en face d'obligations contractuelles imposées, l'une par le pouvoir religieux, l'autre par l'autorité civile, le citoyen catholique est tenu d'obéir à l'Eglise de préférence à l'Etat.

"Tels sont mes principes sur cet important sujet. Je ne suis pas le maître, je le sais. Ne craignons jamais les professeurs ouvertement, de la défendre toujours, de travailler constamment à leur triomphe, surtout dans cette Province de Québec, qui est la nôtre, et où les catholiques en ce qui les concerne, ne nous, peuvent toujours se donner librement, sans crainte, conformément aux enseignements de l'Eglise.

"Je n'ai pas besoin d'ajouter: nous la direction de l'autorité. Vous les dites vous mêmes et avec beaucoup de vérité, lorsque vous écrivez: "La partie catholique de Québec a toujours été l'enfant de l'Eglise Romaine, servant les intérêts catholiques et travaillant dans la direction de l'autorité."

"Cela dit d'ailleurs le secret de notre force, et de notre invincibilité, rempart qui nous protège contre les attaques de la laïcité, de l'envie, de la sottise, de la malice, de nos ennemis qui se réunissent toujours pour combattre les œuvres du bien, mais qui n'ont pu encore, Dieu merci, pratiquer la modération dans cette affaire, qui est la nôtre et sur laquelle l'Etat n'a rien à dire.

"L'Eglise catholique, a dit un écrivain, se retrouve en petit dans chaque église particulière qui en est une portion, nous devons donc, dans la partie civile, nous en tenir à la partie gouvernée ou subordonnée.

"Montrez-nous donc une société qui fasse profession de soumission à ses pasteurs légitimes tout aussi bien que le plus humble fidèle, nous la saluez; elle est bonne."

"C'est le témoignage que peut se rendre le Cercle Catholique de Québec.

"C'est le témoignage qui lui a été donné, en maintes occasions, par les représentants des autorités locales, par l'archevêque de Québec, par Son Excellence, feu Mgr Conroy, délégué à St-Jacques, par des princes de l'Eglise, et par celui-là même que Dieu a établi le Pontife Suprême du monde catholique.

"Cela dit de vous souffrir, Messieurs. Vous l'avez en mains cette arme, plus puissante que la colonnie, la vérité?

"Vous êtes dans la cité, et de bien, la vérité vous défend, l'autorité vous protège. Que nous vous ennuie.

"Dans votre phylaxie, un chevalier de l'Etat est toujours sûr de rester tant qu'il y a de ce que vous possédez tous et à un si haut degré, l'amour de la vérité, le dévouement au Saint-Siège, la soumission à l'autorité.

"Je me ferai un plaisir de transmettre vos hommages à Mme Landry. En son nom je vous remercie.

"Québec, 21 novembre 1883.

A. P. LANDRY, M. P.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, membre du Cercle Catholique de Québec.

Un journal des Etats-Unis rend hommage, dans les termes suivants, à l'un de nos zélés missionnaires canadiens aux Etats-Unis.

Soyons fiers d'enregistrer de tels titres de gloire. Ce sont de glorieux titres de famille.

On lit dans le Pilot, de Boston, du 24 novembre.

Le Révérend François Cinq-Mars a été dernièrement nommé curé de St-Alexis de Métropolis et des missions de St-Laurent et de Mill Stream. Le Révérend François Cinq-Mars a été quatre années aux Etats-Unis. Durant ce temps, il a organisé les paroisses: celle du Sacre-Coeur, à Wana, Maine; et la Congrégation Canadienne de Great Falls, New Hampshire.

COMITÉ DES FINANCES

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

faits arrivés dans le département des finances.

Ces déficits sont dus, non à la malhonnêteté d'aucun employé, mais à des erreurs ou à des pertes inexplicables.

Ces déficits sont dus, non à la malhonnêteté d'aucun employé, mais à des erreurs ou à des pertes inexplicables.

Il existe encore des déficits au montant de \$250 dans les comptes des commis extra du département de l'eau, mais comme la vérification n'a pas encore été complétée, ces déficits feront le sujet d'un rapport spécial pour la prochaine assemblée.

Il est décidé de demander aux employés ci-haut mentionnés de payer le montant de leurs déficits, sinon on fera une réclamation contre la compagnie de garantie.

M. Robit fait remarquer que les approvisionnements de la ville de Québec, et qu'il n'y a pas de fonds à sa disposition pour payer les ouvriers cette semaine.

Le comité décide d'accorder \$1,000 pour cette fin.

Le Maire profite de l'occasion pour dire qu'il serait tenir les chefs des départements responsables pour la dépense des fonds à la disposition des divers comités, et qu'ils dépassent la somme qui a été votée, ils devraient être renvoyés.

L'échevin Grenier dit que les chefs de département ne font que suivre les instructions des comités.

L'avocat de la cité, M. Roy, informe le comité que M. J. B. Resther offre de régler sa réclamation de \$4,500, comme expert, pour \$2,500.

Le comité décide de s'en tenir à sa première offre de \$2,500, et de ne rien donner de plus.

Puis, l'assemblée s'ajourne.

BUREAU PROFESSIONNEL

De 10 à 11 heures du matin, et de 2 à 4 heures de l'après-midi, M. Landry est au Bureau Professionnel, No. 29 rue St-Jacques, Bâtiment de l'Étendard.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

"L'OUVRIER" Organe des classes laborieuses.

Spécialement dévoué aux intérêts de l'Artisan-Canadien. 2e No.

Hairine! Hairine!!

Préparation véritable du Grand Remède Anglais.

L. Touzin's Hairine!

Une des meilleures préparations qui jusqu'ici ont été présentées au public pour les maux de tête.

Le Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, membre du Cercle Catholique de Québec.

Un journal des Etats-Unis rend hommage, dans les termes suivants, à l'un de nos zélés missionnaires canadiens aux Etats-Unis.

Soyons fiers d'enregistrer de tels titres de gloire. Ce sont de glorieux titres de famille.

On lit dans le Pilot, de Boston, du 24 novembre.

Le Révérend François Cinq-Mars a été dernièrement nommé curé de St-Alexis de Métropolis et des missions de St-Laurent et de Mill Stream. Le Révérend François Cinq-Mars a été quatre années aux Etats-Unis. Durant ce temps, il a organisé les paroisses: celle du Sacre-Coeur, à Wana, Maine; et la Congrégation Canadienne de Great Falls, New Hampshire.

COMITÉ DES FINANCES

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

Le comité des finances s'est assemblé, hier après-midi.

JOSEPH MARTIN,

Ferblantier, Plombier et Couvreur,

476-rue Ste Catherine-476

Entre les Rues Panet et Visitation.

N.B.—Tout ordre reçu de compagnie pour couverture, et toute espèce d'ouvrages exécutés avec soin et promptitude à des prix très modérés.

MONTREAL

37 Notre Dame Centre

Paul Joly & Cie

NATURALISTES, 4561 rue Notre-Dame-Est, Ci-devant rue Ste-Marie.

Fournisseurs des COLLEGES, MUSEES et UNIVERSITES au Canada et à l'Étranger.

Emballage de toutes sortes d'Aliments. Ours, Poissons, etc., etc. 2m-2nov 83

OFFERT EN VENTE au COMMERCE

Empois Electrique Lustré

POUDRE 1776

BABBITT

KIRK, LOCKERBY & CO., Agents

71 & 73 rue St-Pierre, et 54 rue St-Sacrement, Montréal

Société de Colonisation

Cité de Trois-Rivières

Agence Générale: Rue du Palais, No. 18 à Québec.

BULLETIN.

Il est rumored que l'amiral Courbet a télégraphié au gouvernement français qu'il occupait de fortes positions sur lesquelles il range son artillerie.

Les fonds recueillis pour Parnell s'élevaient à 30,435 livres. L'Irlande en a fourni 23,820; l'Amérique, 2,941; l'Angleterre, 10,5; l'Ecosse, 376.

Un Français, nommé Bonduand, a été arrêté, avant-hier soir, à Londres, sous soupçon de complicité avec le socialiste Wolf qui avait complété de faire sauter l'ambassade allemande.

Le journal parisien le Gaulois dit que, avant de quitter Londres, M. de Lesseps a eu une entrevue avec M. Gladstone et le comte Granville qui lui ont donné l'assurance que le gouvernement anglais reconnaissait le monopole de la compagnie du canal sur l'isthme de Suez, et que l'Angleterre ne ferait rien pour encourager aucune autre compagnie à faire un deuxième canal.

Voici ce que dit une dépêche de Londres: "Les commissaires du Conseil Privé disent, en réponse à la lettre que leur a adressée lord Rosebery, qu'ils considèrent la conduite comme subversive de la paix et de l'ordre public. De l'avis de ces commissaires, il ne faut pas laisser un tel acte passer sans punition."

Hier l'après-midi, les ministres français, réunis en conseil, ont décidé de ne pas accepter l'interpellation proposée de M. Clémenceau, relative au mémorandum chinois, parce qu'elle paraît interpellation préjudiciable aux négociations pendantes.

Cela n'a pas empêché M. Clémenceau de présenter son interpellation, et d'insister sur sa discussion immédiate.

M. Ferry a proposé que le débat sur l'interpellation fut ajourné jusqu'après la discussion sur les crédits demandés pour l'expédition du Tonkin.

La chambre a adopté la proposition de M. Ferry par un vote de 308 contre 195.

Avant-hier, l'empereur Guillaume a télégraphié au roi Alphonse (et nous devons mentionner que c'est par la voie de Vigo, et non par la ligne française), le message qui suit: "Permettez-moi, à l'occasion de l'anniversaire de votre naissance, de vous présenter mes souhaits les plus sincères et les plus chaleureux pour votre bonheur et le bonheur de votre nation à laquelle vous consacrez votre vie avec un dévouement sans exemple."

"Comme memento de votre visite en Prusse, le prince de la couronne vous présente une statuette du Grand Electeur."

"Je vous prie d'agréer l'expression de ma profonde gratitude pour la grâce avec laquelle vous avez accepté la visite de mon fils en remplacement de la mienne, et pour la généreuse sympathie que vous lui avez témoignée."

Le Grand-Trois — La compagnie du Grand-Trois a décidé de diminuer encore le nombre de ses employés, et ses usines à la Pointe St. Charles.

Lundi dernier, 50 employés ont reçu avis qu'après 15 jours de cette date, leurs services ne seraient plus requis, ce qui est le nombre sera encore diminué dans le courant de l'hiver.

Plusieurs commis ont aussi reçu leur démission, depuis le commencement de ce mois; ce sont à cinquante le nombre de ceux qui ont été congédiés des différents bureaux.

Le départ des journalistes est parti pour les Etats-Unis.

Finis les services — On a presque terminé la pose du câble central, entre l'hôtel de ville et la station centrale du feu; il ne reste plus qu'à faire les connexions à chaque extrémité.

M. Woodard a entrepris ces travaux à ses propres dépens, dans le but de prouver que ses fils pleurent sous terre, d'après ce que les gens ne peuvent être affectés ni par la gelée ni par le dégel. Le câble consiste de huit fils entourés séparément de coton; il est placé dans une boîte ou l'on a versé du ciment chaud, qui a maintenant obtenu la consistance du marbre; le câble est à deux pieds sous terre et M. Woodard prétend qu'il va les précautions qui ont été prises, les fils sont à l'épreuve de toute température.

Vous aux basses d'automne à Owen Sound, ont été conduits à l'Asile des aliénés. Renda à la porte, il a positionné rétrospectivement; on a dû employer la violence pour vaincre son refus.

Un parenté — Londres, 30 — Un nommé Bonduand est le frère de Parnell qui a fait les révélations sur le plan d'assassinat de Wolf, le fabricant de machines infernales. Le frère de Bonduand est en fuite. Wolf et Bonduand ont été conduits, hier, devant un magistrat.

Prohibition — Londres, 30 — Le gouvernement a prohibé les réunions que les écrivains et les journalistes devaient tenir à Newry, dimanche prochain.

Un nommé Kallborn était affilié à une société secrète, et avait été accepté comme témoin dans cette affaire.

Une élection — Paris, 30 — Le centre gauche du Sénat a élu, hier, M. de Selves, président, en remplacement de Waddington.

Esprances — Paris, 30 — Le sentiment de la plus grande confiance régnait, maintenant, dans tous les cercles, et l'on regardait maintenant comme possible une solution pacifique des difficultés entre la France et la Chine.

EGYPTE — Le Caire, 30 — Des 600 égyptiens qui ont quitté le Caire pour Suakin, mercredi dernier, 268 ont descendu durant le trajet du chemin de fer, depuis le Caire jusqu'à Suez.

ALLEMAGNE — Berlin, 30 — La Porte a adressé aux puissances une note les informant que le Sultan a offert d'envoyer des troupes pour réprimer l'insurrection dans le Soudan, mais que l'Angleterre a refusé cette offre.

FAITS DU JOUR — La police — La police riveraine sera congédiée, ce soir.

Accident — Un jeune homme, du nom de Joseph Simpson, est tombé d'une poëlle, dans la fabrique de MM. Pollock, Heway et Cie, et a reçu des blessures graves à la tête. On l'a transporté à l'hôpital général.

Perpétuel — Le détective Glada a amené à son domicile le propriétaire d'un perroquet, qui a été trouvé par une dame de cette ville, l'été dernier; elle se propose de rattrapper ce oiseau, sans peur.

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noix Langues de McGale, en vente partout à 25 cents la boîte.

Le Pacifique — Depuis que la gare du Pacifique est en voie d'érection, au carrefour Dalhousie, la propriété en cet endroit, a beaucoup augmenté en valeur. On parle déjà de construire plusieurs hôtels.

Retraite — La retraite des élèves de l'école de réforme est terminée, hier matin. Tous les élèves ont reçu la sainte communion; ce fait est remarquable, car c'est la première fois que les élèves ont montré tant de piété et de zèle depuis la fondation de l'institution.

Cette retraite a été prêchée par le Révérend M. Genier, S. J.

Aliénation mentale — Un nommé Joseph Galipeau, âgé de 40 ans, atteint d'aliénation mentale, a été abandonné dernièrement, par un de ses frères.

M. C. M. a amené hier, devant le Recorder, un pauvre malingre qui a été envoyé en prison en attendant qu'il soit examiné par les médecins.

Comme membre de famille pour la tumeur, crampes, etc., employez la Sprague de McGale, 25 et 50 cents la boîte.

Disparition — Un commis du nom de Barnstein, employé dans le bureau de la "Dominion Steamship Company," est disparu il y a une semaine; on a examiné ses livres et on a constaté certaines irrégularités; on pense qu'un examen plus minutieux fera découvrir certaines défalcations, car des sommes considérables lui ont passé par les mains, pendant qu'il était à l'emploi de la compagnie.

Bureau — Un jeune Russe, et fréquentait la hantise sociale.

Aux malades et invalides. — Lavolette et Nelson ont un stock des plus complètes de préparations françaises. Ces remèdes sont approuvés par l'Académie de Médecine de Paris.

— Sets de chambre en frêne de \$16.50 à \$40.00; sets de chambre en noyer noir faits sur commande de \$45 à \$100; rideaux en frêne de \$6 à \$20; tables de \$11 à \$12; couchettes de \$1.50 à \$12. Matelas, paillasses à ressorts, campas simples, campas-plis, etc., etc., ainsi qu'un grand assortiment de poches de cuisine et de passages de \$3 à \$15, chez Fred. Lavolette, 555 rue Ste Catherine, juin-24

Madeira — A cause de la saison avancée, la maison Duray Frères, voulant faire place à de nouvelles importations, vient de réduire considérablement le prix de ses articles de modes. Ce qui leur reste de Fleurs, Plumes, Ornaments, Robes, etc., sera vendu à grands sacrifices. Hâtez-vous, car le stock est très limité.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 39a-21

DECES. — ERMIER — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 85 ans, Madame Céline Ermier, épouse de Osmé Michel Ermier, décédée de la grippe.

Le marché monétaire est tranquille et sans changement à 54 et 6 p. pour prêts sur titres et 7 et 8 p. pour comptes.

Le change sur Londres est tranquille à \$4.82 1/2 pour 60 jours et \$4.84 pour demande.

Sur New York on tire à 1-16 l'assurance. La bourse a été agitée hier encore activement, mais la baisse semble être éphémère, du moins pour le moment, sans autre motif appréciable.

NOTES FOURNIES PAR M. L. J. FORGET & CIE, AGENT DE CHANGE

Banque de Montréal, 130 à 173, 2 à 175, 15 à 174, 280 à 174.

ATAXI-MOI — Banque de Montréal, 130 à 173, 2 à 175, 15 à 174, 280 à 174.

Comme membre de famille pour la tumeur, crampes, etc., employez la Sprague de McGale, 25 et 50 cents la boîte.

Disparition — Un commis du nom de Barnstein, employé dans le bureau de la "Dominion Steamship Company," est disparu il y a une semaine; on a examiné ses livres et on a constaté certaines irrégularités; on pense qu'un examen plus minutieux fera découvrir certaines défalcations, car des sommes considérables lui ont passé par les mains, pendant qu'il était à l'emploi de la compagnie.

Bureau — Un jeune Russe, et fréquentait la hantise sociale.

ATAXI-MOI — Banque de Montréal, 130 à 173, 2 à 175, 15 à 174, 280 à 174.

Comme membre de famille pour la tumeur, crampes, etc., employez la Sprague de McGale, 25 et 50 cents la boîte.

Disparition — Un commis du nom de Barnstein, employé dans le bureau de la "Dominion Steamship Company," est disparu il y a une semaine; on a examiné ses livres et on a constaté certaines irrégularités; on pense qu'un examen plus minutieux fera découvrir certaines défalcations, car des sommes considérables lui ont passé par les mains, pendant qu'il était à l'emploi de la compagnie.

Bureau — Un jeune Russe, et fréquentait la hantise sociale.

ATAXI-MOI — Banque de Montréal, 130 à 173, 2 à 175, 15 à 174, 280 à 174.

Comme membre de famille pour la tumeur, crampes, etc., employez la Sprague de McGale, 25 et 50 cents la boîte.

MARCHE DE LIVERPOOL (Par dépêche) 29 Nov. Farine par quintal, Blé du printemps, Blé rouge, Blé Californie No 2, etc.

MARCHE DE CHICAGO (Par dépêche) 29 Nov. 1893. Blé livraison, novembre, décembre, etc.

MARCHE AU FOIN. Nous cotons: Foin pressé, la tonne, en bottes 1re qualité, etc.

MARCHE DE NEW-YORK. (Par dépêche) 29 Nov. 1893. Blé rouge No 2, Blé rouge No 1, etc.

MARCHE DE DETAIL. (Par dépêche) Mardi, 27 Nov. 1893. Annas, la pibee, Pommes, le baril, etc.

MARCHE DE DETAIL. (Par dépêche) Mardi, 27 Nov. 1893. Annas, la pibee, Pommes, le baril, etc.

MARCHE DE DETAIL. (Par dépêche) Mardi, 27 Nov. 1893. Annas, la pibee, Pommes, le baril, etc.

MARCHE DE DETAIL. (Par dépêche) Mardi, 27 Nov. 1893. Annas, la pibee, Pommes, le baril, etc.

MARCHE DE DETAIL. (Par dépêche) Mardi, 27 Nov. 1893. Annas, la pibee, Pommes, le baril, etc.

MARCHE DE DETAIL. (Par dépêche) Mardi, 27 Nov. 1893. Annas, la pibee, Pommes, le baril, etc.

Grains — Avoine, Sarrasin, Fèves, Pois, Blé d'Inde, etc.

Produits de la ferme — Beurre frais, pain, œufs, etc.

Poisson — Morue et haddock frais, Homard, Brochet, etc.

PRIX COURANTS EN GROS. Huiles d'olive, etc.

Fournitures de Navires. Goudron (coal tar), etc.

TABLEAU EN 1890. No. 92 Rue Notre-Dame-Ouest.

TABLEAU EN 1890. No. 92 Rue Notre-Dame-Ouest.

TABLEAU EN 1890. No. 92 Rue Notre-Dame-Ouest.

TABLEAU EN 1890. No. 92 Rue Notre-Dame-Ouest.

TABLEAU EN 1890. No. 92 Rue Notre-Dame-Ouest.

AU COMMERCE. C. F. BEAUCHEMIN, Fabricant de Tweeds, Flanelles, Bas, Chapeaux en Feutre et Paille. 298 & 300 rue St-Paul, Montréal.

PATE CHEVALIER. Pâte de Gomme d'Epinette rouge de Docteur Chevalier. 50 cents la boîte.

COUDRON DE NORVEGE. De la Pharmacie de Lyon. 50 cents le flacon.

CATARRE. Rhumes de cerveau, décharges du nez, etc. 50 cents la boîte.

SMITH MEDICINE CO. 45, RUE BLEURY, 45. N. RENAUD & CIE. 11 RUE ST. PIERRE, MONTREAL.

L. P. DUFRESNE. Fournisseur de mariage et de mariage. No. 92 Rue Notre-Dame-Ouest.

PRIX 1893. En réponse aux nombreuses demandes que nous recevons concernant les PRIX accordés cette année.

PIANOS ET ORGUES "DOMINION." La Compagnie d'Orgues et de Pianos "Dominion", de Bonnaville, Ont., a l'honneur d'attirer l'attention de ses patrons sur la liste des prix accordés à ses instruments.

LIBRAIRIE N.-D. DE Lourdes. 252 RUE NOTRE-DAME, Montréal. GERNAEY & HAMELIN. Libraires, Editeurs et Importateurs.

MM. P. HEMOND & FILS. 601 RUE NOTRE-DAME-EST, Montréal. L'EMPIRE. Machine à Coudre!

PIERRE LEMIEUX, SELLIER. 311, rue Notre-Dame-Ouest, 311. NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES.

M. O. CHAGNON, Sets de Chambre de \$40 à \$250. 266 RUE NOTRE-DAME-CENTRE, MONTREAL.

A VENDRE. A Berthier, en haut, une fonderie munie de tous instruments pour la fabrication des pièces.

AU CLERGE. L. N. PRATTE, AGENT GENERAL POUR LA COMPAGNIE "DOMINION". No. 280 Rue Notre-Dame, Montréal.

CAMPBELL GRAND TONIQUE. 14 mars 83.

